

Assistance aux formalités

Objectifs

Apporter appui au créateur repreneur et au chef d'entreprise dans l'accomplissement de toutes les formalités liées à la création, les modifications et la cessation d'activité de l'entreprise.

Bénéficiaires

Tout créateur repreneur ou chef d'entreprise relevant du secteur artisanal, quelle que soit la forme juridique de l'entreprise.

Contenu de la prestation

Conseil sur les pièces à fournir pour déclarer la formalité
Réception du dossier de formalité
Assistance au déclarant lorsque le dossier est incomplet
Délivrance des récépissés prévus par les textes
Transmission de la formalité aux organismes obligatoires

En pratique

Sur rendez-vous à la demande du chef d'entreprise
Par courrier
Par Internet : www.cfe-metiers.com

Partenaires

INSEE, URSSAF, RSI, Services Fiscaux, Chambre de Commerce et d'Industrie, Greffe du Tribunal de Commerce

Référence

3519 formalités réalisées en 2007

Tarif

Le tarif varie selon la formalité déclarée et en fonction de l'appui apporté ; il est indiqué sur la liste des pièces à fournir.

Contact

Service Accueil Formalités Entreprises
& Apprentissage
Tél. 02.47.25.24.40
Courriel : cfe@cm-tours.fr
Internet : www.cfe-metiers.com
www.cma-tours.fr